



MAIRIE DE LA BAUCHE  
Canton de Pont de Beauvoisin  
Code postal : 73360  
Tél. : 04.79.36.65.17  
Courriel  
mairiedelabauche@orange.fr

La Bauche, 8 septembre 2017



## AVIS AUX HABITANTS DU SECTEUR

### CHATEAU

Ce 8 septembre 2017, lors de l'entretien de la « station d'épuration » pour laquelle vous payez tous une redevance, nos Agents ont dû procéder à l'évacuation d'un produit probablement chimique, déversé par un habitant.

Ce produit n'a pu qu'être « jeté » dans vos toilettes, votre baignoire ou douche, mais également dans votre évier ou lavabo, aucune autre possibilité n'existe, puisque la station est réservée à votre secteur.

Ce nettoyage a occasionné un malaise à l'un de nos Agents qui a respiré une odeur toxique pendant la durée de l'intervention.

Je vous informe que si de tels cas se reproduisent je serais contrainte d'appliquer des mesures qui pénaliseraient le quartier, et bien malheureusement les personnes respectueuses de l'environnement se verraient concernées à tort.

Je vous rappelle que la station d'épuration est rigoureusement contrôlée par les services de la Police de l'Eau, DDT, ainsi que l'Agence de l'Eau RHONE-MEDITERRANEE, que les eaux traitées par PLANTES MACROPHYTES, s'évacuent dans le lit du ruisseau « Michalière » peuplé d'écrevisses à pattes blanches, et cette espèce polluo-sensible nécessite une excellente qualité de l'eau qui doit être obtenue grâce à notre système de filtration.

Aussi, en cas de nouvel incident de ce genre, je ferai appel aux organismes ci-dessus mentionnés pour établir le constat, mais l'intervention se verrait facturée à la Commune et automatiquement répercutée dans votre redevance « assainissement ».

Bien sincèrement, je déplore cet incident, et vous rappelle de ne pas jeter dans vos conduites, ni serviettes périodiques, mouchoirs papier, rouleau papier toilette, produits détergents, javel etc...

**SOYONS TOUS SOUCIEUX DE NOTRE ENVIRONNEMENT,  
CE SECTEUR EST L'UN DES PLUS VERDOYANT DE NOTRE COMMUNE**

Madame le Maire  
Evelyne Labrude



Permanences de Madame le Maire : Lundi, Mercredi, Vendredi : 14h00 à 18h00  
**Pour rendez-vous personnel, s'adresser au Secrétariat de Mairie.**  
Ouverture de la Mairie : Lundi, Mardi, jeudi, Vendredi 14h00 à 18h00